

5 novembre 2019

Réunion du Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire



ORDRE DU JOUR

- **Validation du compte rendu du bureau de la CLE du 8 octobre 2019**
- **Avenant au CRBV « Havre Grée Donneau » (*Communauté de Communes du Pays d'Ancenis*)**
- **Contrat Territorial « Sillon & Marais Nord Loire » (*Communauté de Communes Estuaire et Sillon*)**
- **Consultation sur le projet de schéma régional des carrières Pays-de-la-Loire**
- **Dossier d'autorisation environnementale relatif à l'aménagement de la ZAC de Coët Rozic à Pontchâteau**
- **Questions diverses**

Avenant au CRBV « Havre Grée Donneau »

Présentation du projet d'avenant au CRBV
sur le bassin versant « Hâvre Grée et affluents de la Loire en Pays
d'Ancenis »

**Bassin versant « Hâvre-Grée et affluents
de la Loire en Pays d'Ancenis »**

**Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire
5 novembre 2019**

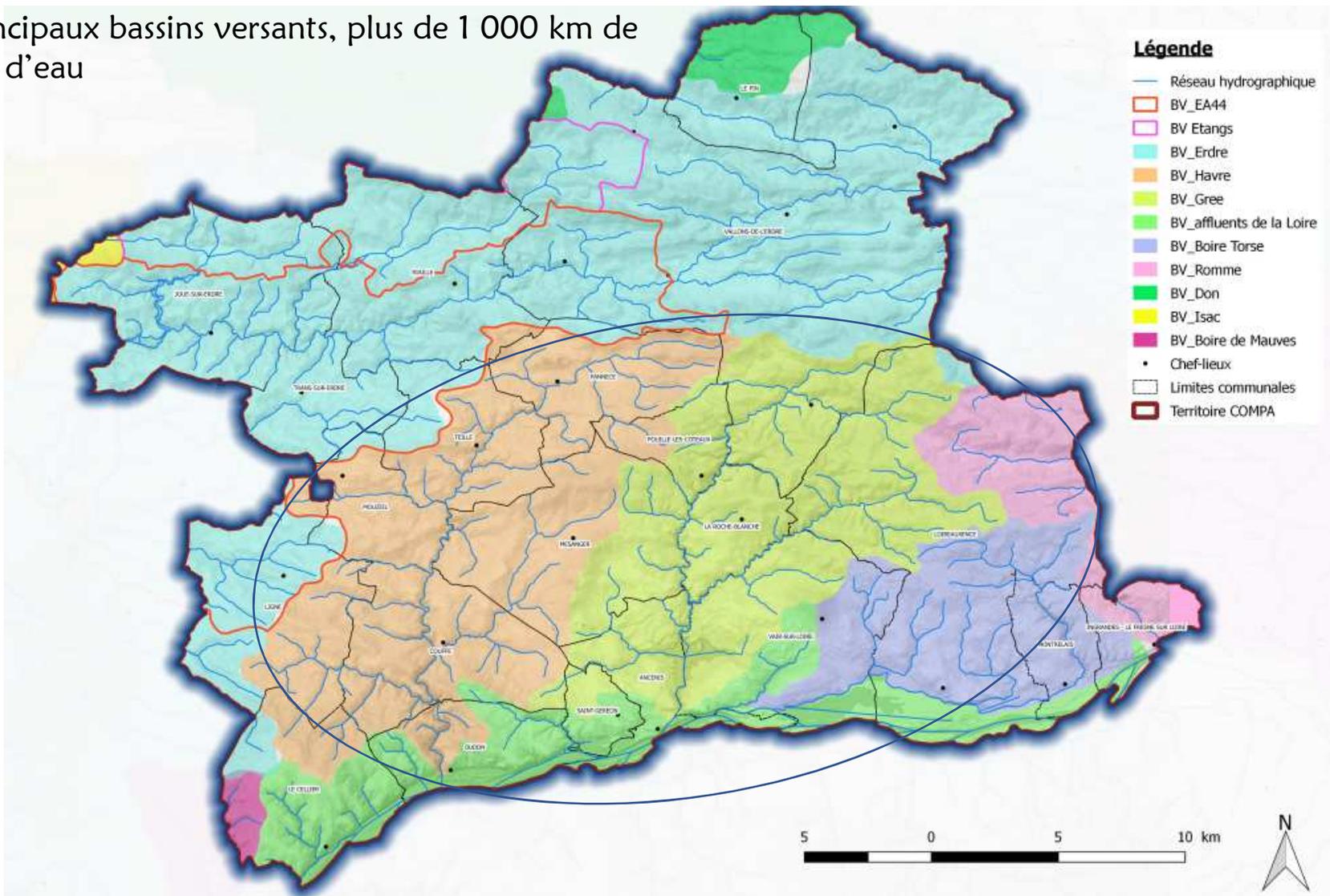
Le Territoire de la Communauté de communes du pays d'Ancenis (COMPA)

- Situé à l'est du département de la Loire-Atlantique, au nord de la Loire
- 20 communes, 863 km², 67 991 habitants (2016)
- + de 1.000 km de cours d'eau



Les bassins versants du territoire

2 principaux bassins versants, plus de 1 000 km de cours d'eau



BV Erdre

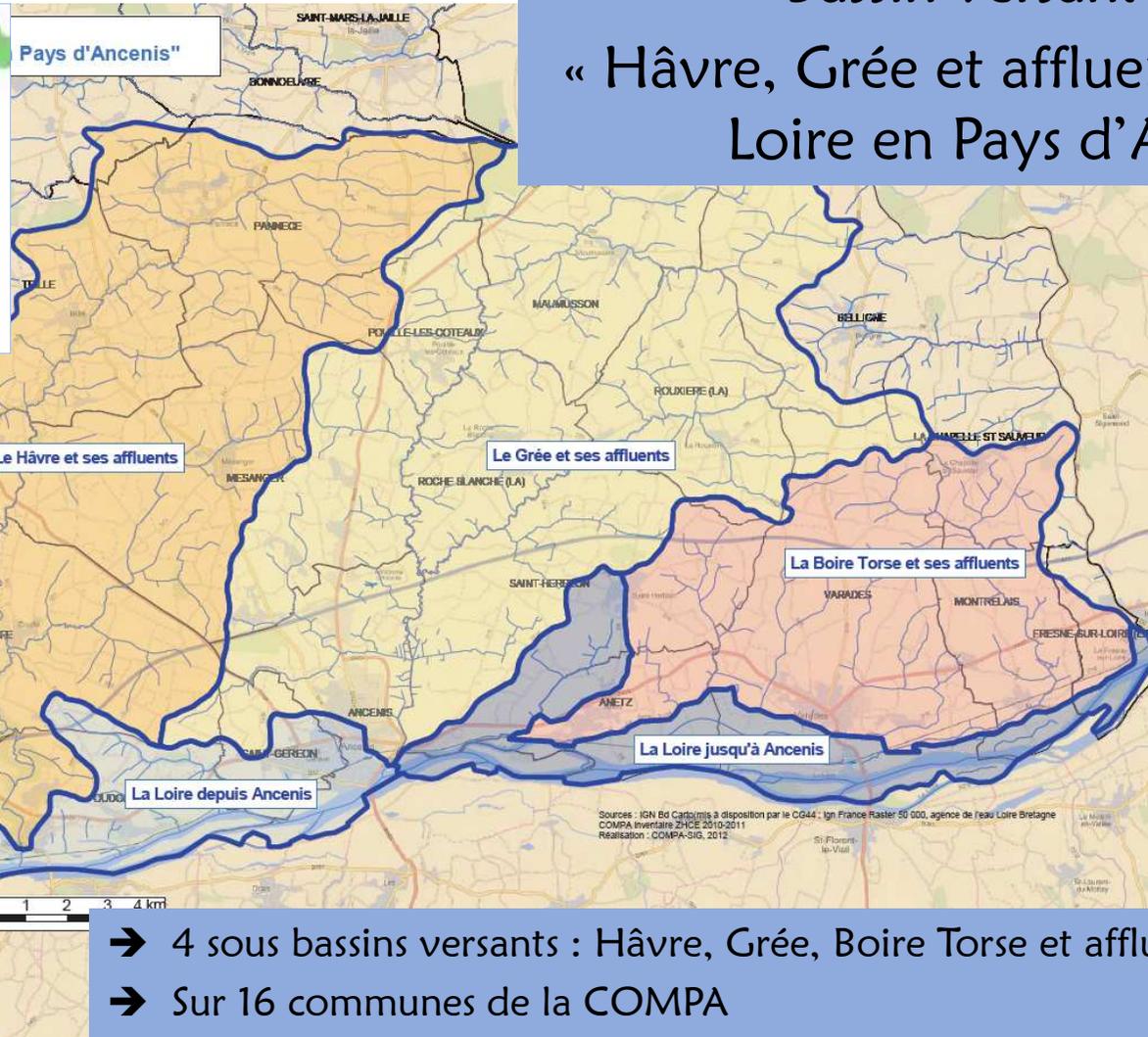
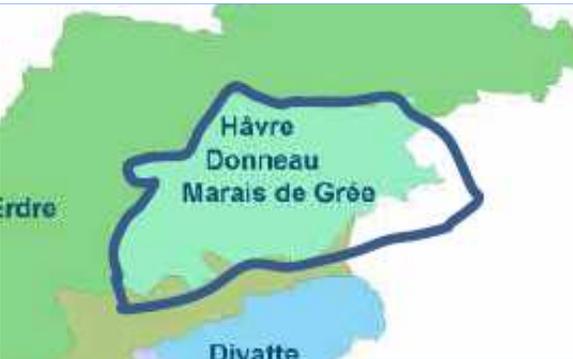
BV Havre
Grée et
Affluents de
la Loire en
Pays
d'Ancenis

Le SAGE Estuaire de la Loire



Structure référente désignée par le SAGE Estuaire de la Loire sur le bassin versant « Hâvre, Donneau, Grée, Motte » : la COMPA

Le périmètre de contractualisation



Bassin versant
 « Hâvre, Grée et affluents de la
 Loire en Pays d'Ancenis »

- ➔ 4 sous bassins versants : Hâvre, Grée, Boire Torse et affluents de la Loire
- ➔ Sur 16 communes de la COMPA
- ➔ Superficie : 460 km²
- ➔ 568 km de cours d'eau

Les enjeux locaux identifiés par le SAGE

Qualité des milieux

- Conforter la gestion des zones humides
- Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques
- Améliorer le fonctionnement hydraulique des canaux, restaurer et entretenir les cours d'eau

Qualité des eaux

- Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollutions diffuses et ponctuelles de l'amont du bassin versant)

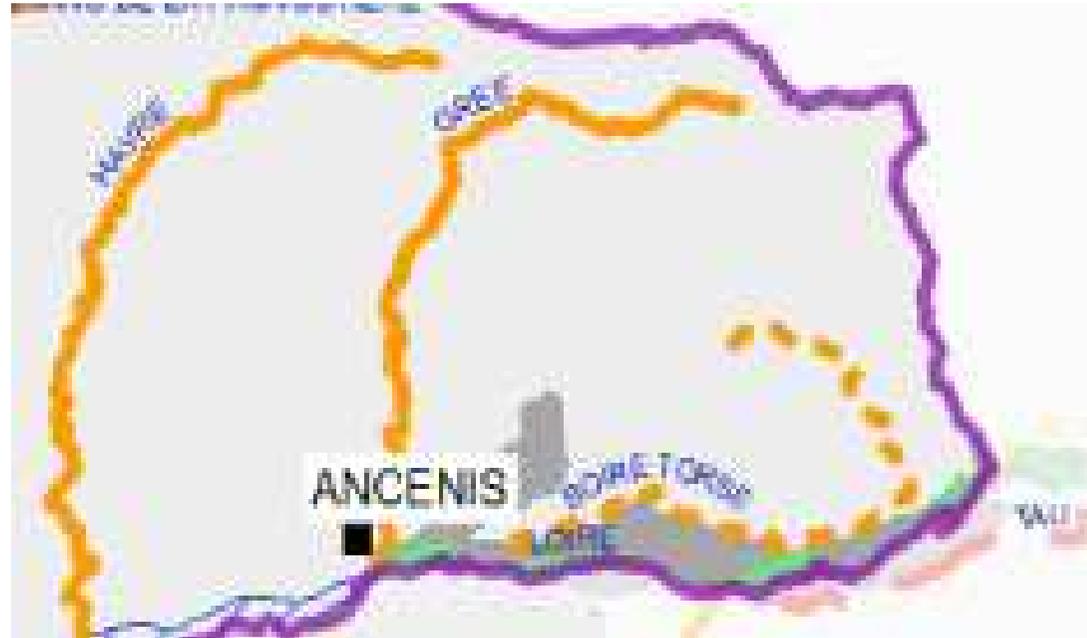
Qualité de l'eau et des milieux

→ Un état écologique médiocre

Etat					Niveau de confiance de l'état
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	
					Élevé
					Moyen
					Faible

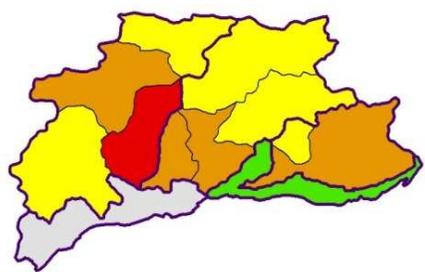
⇒ Objectif de bon état pour 2027

Etat écologique 2013 des eaux de surface



→ Une qualité de l'eau globalement médiocre

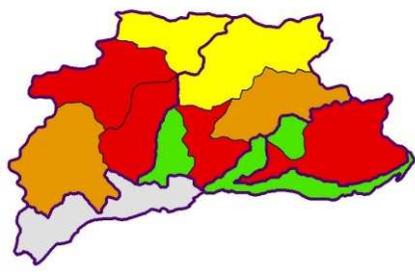
PHOSPHORE TOTAL



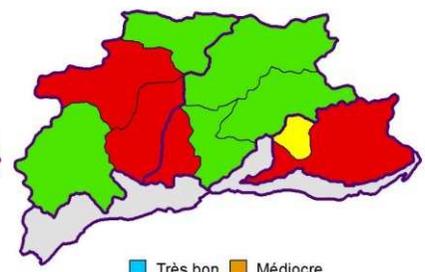
NITRATES



OXYGÈNE DISSOUS



PESTICIDES



Les contractualisations

Contrat territorial (Agence de l'eau)

→ Contrat multithématiques signé sur la période 2016-2020

Contrat Régional de Bassin Versant (CRBV)

→ Un premier contrat a été signé sur la période 2013-2015 :

- financement des différentes études (inventaires zones humides et cours d'eau, diagnostic sur les volets « milieux aquatiques » et « pollutions diffuses »)

→ Un second contrat a été signé fin 2016, sur la période nov. 2016 à nov. 2019

- financement des actions et travaux votés sur 5 ans, sur les 2 volets

⇒ Ce contrat marque le passage à la phase opérationnelle

- 17 actions inscrites portées par 4 maîtres d'ouvrages
- Montant des actions éligibles : 2.809.800€
- Montant de la subvention régionale réservée : 688.879€ (24,5% du montant des actions)
- N'étaient inscrites dans le CRRBV que les actions programmées en 2016, 2017 et 2018 (besoin d'optimiser les enveloppes pour financer les travaux en 2019)

Afin d'ajuster les enveloppes et financer de nouvelles actions, un avenant est proposé.

AVENANT AU CONTRAT REGIONAL DE BASSIN VERSANT (CRBV)

Bilan des actions inscrites au contrat initial

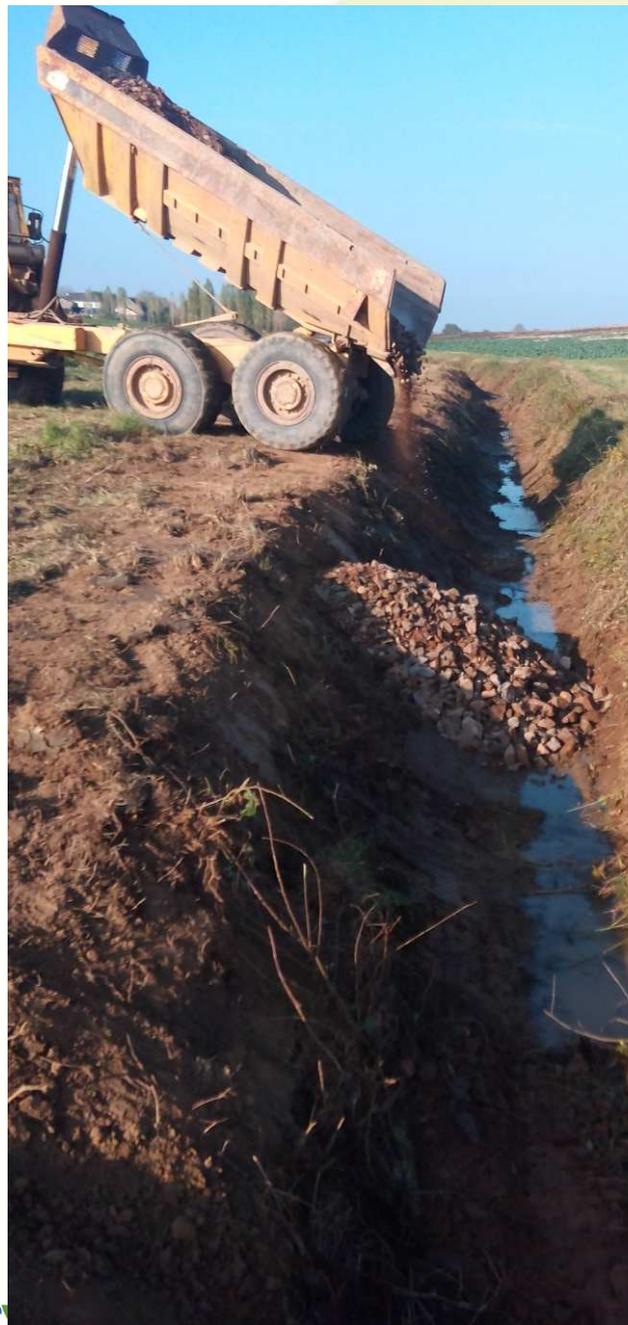
Enjeu du SAGE	Intitulé de l'action	CONTENU CRBV				REALISATION	
		Maître d'ouvrage	Montant éligible inscrit	Taux d'aide	Montant max. des subventions	Montant de l'aide engagée	Etat d'avancement
Cohérence organisation	Coordination et animation du CRBV	COMPA	240 000 €	20%	48 000 €	48 000 €	terminée/ besoin d'enveloppe complémentaire pour année 2019
Qualité des milieux	Restauration du lit mineur	COMPA	1 330 188 €	20%	266 037 €	263 622 €	en cours (réalisés : 17 kms: en cours sur 2019: 8 kms)
	Restauration des berges et ripisylve	COMPA	189 143 €	20%	37 828 €	37 828 €	en cours/ coût des travaux plus élevés que prévus (besoin d'enveloppe complémentaire)
	Restauration de la continuité écologique	COMPA	350 200 €	20,20%	70 760 €	54 000 €	en cours (réalisé : bras de contournement plan d'eau de Mésanger + étude sur 4 gros ouvrages)
	Lutte contre les espèces envahissantes	COMPA	10 000 €	40%	4 000 €	0 €	annulée
	Restauration des marais	COMPA	37 270 €	20%	7 454 €	5 027 €	en cours
	Communication	COMPA	10 075 €	25,20%	2 540 €	2 538 €	en cours
	Suivi volet milieux aquatiques	COMPA	16 840 €	20%	3 368 €	3 020 €	en cours/ besoin d'enveloppe complémentaire pour l'année 2019
	Restauration d'une zone humide	COMPA	4 000 €	59,60%	2 384 €	2 325 €	en cours
	Restauration écologique sur la basse vallée du Hâvre	Fédération de pêche 44	30 000 €	20%	6 000 €	6 000 €	en cours
	Restauration du cours d'eau de la ZAC cours des bois	Commune de Mésanger	50 000 €	80%	40 000 €	40 000 €	en cours/ début des travaux programmés en 2020
Projet d'observatoire	SIVU Marais et Vallées	24 000 €	80%	19 200 €	1 914 €	terminée	

AVENANT AU CONTRAT REGIONAL DE BASSIN VERSANT (CRBV)

Bilan des actions inscrites au contrat initial (suite)

Enjeu du SAGE	Intitulé de l'action	CONTENU CRBV				REALISATION	
		Maître d'ouvrage	Montant éligible inscrit	Taux d'aide	Montant max. des subventions	Montant de l'aide engagée	Etat d'avancement
Qualité des eaux	Sensibilisation et accompagnement des collectivités et particuliers au changement de pratiques	COMPA	55 920 €	27,30%	15 288 €	10 760 €	en cours (16 classes inscrites pour l'année 2019-2020)/ action démarrée avec du retard; besoin moins élevé
	Suivi et évaluation de la qualité de l'eau	COMPA	106 200 €	20%	21 240 €	15 920 €	terminée (campagnes 2016 et 2018)
	Accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques	COMPA	45 624 €	20%	9 124 €	2 000 €	en cours/ action démarrée avec du retard; besoin moins élevé
	Lutte contre le ruissellement et le transfert d'éléments polluants	COMPA	298 800 €	43,90%	131 040 €	78 000 €	étude en cours de finalisation; premiers travaux de plantation programmés en déc.2019/ action démarrée avec du retard; besoin moins élevé
	Achat de matériel alternatif	Commune de Mésanger	11 540 €	40%	4 616 €	4 616 €	terminée
TOTAL			2 809 800 €	24,50%	688 879 €	575 570 €	

La mise en œuvre des travaux



EXEMPLE DE TRAVAUX RÉALISÉS - RIPISYLVE ET LIT MINEUR



Restauration de la ripisylve et du lit mineur – Ruisseau du bourg à La Roche-Blanche (Avant/ après)

EXEMPLE DE TRAVAUX RÉALISÉS - RIPISYLVE ET LIT MINEUR



*Restauration du lit mineur – Ruisseau du bourg à La Roche-Blanche
(Avant/ après)*

EXEMPLE DE TRAVAUX RÉALISÉS - LIT MINEUR



Avant



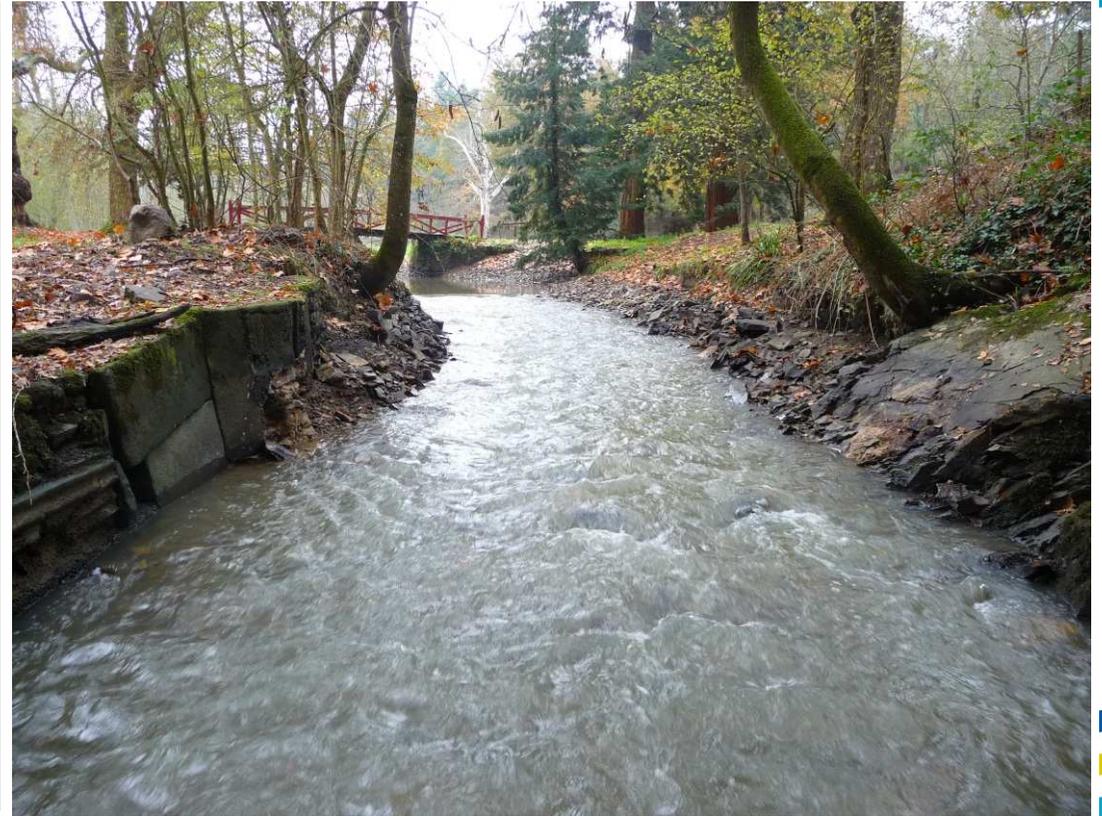
Après



Après

Restauration du lit mineur – La Rivière à Mésanger

EXEMPLE DE TRAVAUX RÉALISÉS - CONTINUITÉ



*Restauration de la continuité – Le Grée à Mésanger / La Roche-Blanche
(Avant/ après)*



EXEMPLE DE TRAVAUX RÉALISÉS - CONTINUITÉ

→ Déconnexion du plan d'eau de Mésanger (2018)



Vue aérienne du plan d'eau de Mésanger en travaux

AVENANT AU CONTRAT REGIONAL DE BASSIN VERSANT (CRBV)

Bilan des actions inscrites au contrat initial

Enjeux du SAGE	Nombre d'actions	État d'avancement des actions		
		Terminée	En cours	Annulée
Cohérence et organisation	1	1		
Qualité des milieux	11	1	9	1
Qualité des eaux	5	2	3	0
Gestion quantitative et alimentation en eau	0			
TOTAL	17	4	12	1
%		23,5%	70,5%	6%

Montant de subvention régionale réservée dans le CRBV : 688 879 €

Montant de la subvention engagée (avec engagements à la CP de novembre 2019) : 575 570 €



AVENANT AU CONTRAT REGIONAL DE BASSIN VERSANT (CRBV)

Nouvelles actions à inscrire à l'avenant (maîtrise d'ouvrage COMPA)

- ✓ Restauration de la ripisylve
Coût de l'action : 194 017 € HT / Aide sollicitée : 20 % soit 38 804 € HT
- ✓ Suivi volet milieux aquatiques
Coût de l'action : 10 020 € TTC/ aide sollicitée : 20 % soit 2 004 € TTC
- ✓ Coordination et animation du CRBV, année 2019
Coût de l'action, éligible : 80 000 € / aide sollicitée : 15 % soit 12 000 € (année transitoire)

Contenu de l'avenant

Modification du programme d'actions initial :

- annulation ou réduction d'actions inscrites au contrat initial
- ajout des 3 actions précitées

⇒ montant total estimé des actions (montant éligible) : 2 766 837 €

⇒ montant estimé de l'aide régionale : 628 378 € soit 22,7 % (soit -60 501 €)

Les ajustements sollicités passent dans les enveloppes de l'avenant



CONTRAT REGIONAL DE BASSIN VERSANT (CRBV)

CALENDRIERS PRÉVISIONNELS

- **Avenant au contrat 2016-2019**



- **Préparation d'un nouveau contrat, à partir de 2020**

Durée du contrat à caler en fonction de la future période de contractualisation avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (à terme : contrat unique Agence / Région / COMPA)



Avenant au CRBV et enjeux du SAGE

- Rappel des enjeux et des objectifs du territoire**

Enjeux	Objectifs
Cohérence et organisation	Définir en concertation les objectifs de gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant (renaturation, etc.)
	Définir en concertation un schéma de gestion des ruissellements répondant aux besoins de limiter les transferts de pollution diffuse (phosphore, phytosanitaires) et assurer un état satisfaisant des berges et du lit de la rivière
	Vérifier l'opportunité de créer un EPCI, opérateur pour la gestion des cours d'eau et des marais à l'échelle du bassin versant
Qualité des milieux	Conforter la gestion des zones humides
	Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques
	Améliorer le fonctionnement hydraulique des canaux, restaurer et entretenir les cours d'eau
Qualité des eaux	Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)
Inondations	
Gestion quantitative – alimentation en eau	

Avenant au CRBV et enjeux du SAGE

- **Rappel des enjeux et des objectifs du territoire**

Enjeux	Objectifs
Cohérence et organisation	Définir en concertation les objectifs de gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant (renaturation, etc.)

- **Actions inscrites à l'avenant au CRBV**

Nouvelle action

- **Coordination et animation du CRBV (COMPA)**

Année 2019 – Postes et frais de fonctionnement

→ Réponses à l'enjeu et à l'objectif

Avenant au CRBV et enjeux du SAGE

- Rappel des enjeux et des objectifs du territoire

Enjeux	Objectifs
Qualité des milieux	Conforter la gestion des zones humides
	Assurer la transparence migratoire des ouvrages hydrauliques
	Améliorer le fonctionnement hydraulique des canaux, restaurer et entretenir les cours d'eau

- Actions inscrites et annulées à l'avenant au CRBV

Nouvelles actions

- Restoration de la ripisylve (plantations, embâcles, clôtures...) : enveloppe pour finaliser la première tranche et lancer la deuxième tranche (MOA COMPA)
- Suivi volet milieux aquatiques – suivi intermédiaire 2019 (suivis biologiques, suivi des indicateurs physico-chimiques...) (MOA COMPA)

Action annulée

Lutte contre les espèces envahissantes : nécessitant de coordonner les actions entre les acteurs concernés pour conduire une expérimentation sur la jussie terrestre – à préciser dans le cadre de futurs programmes

Avenant au CRBV et enjeux du SAGE

- **Rappel des enjeux et des objectifs du territoire**

Enjeux	Objectifs
Qualité des eaux	Réduire les phénomènes d'eutrophisation (pollution diffuse et ponctuelle issue de l'amont du bassin versant)

- **Actions réduites à l'avenant au CRBV**

Sensibilisation et accompagnement des collectivités et particuliers au changement de pratiques (MOA COMPA)

En cours - 16 classes inscrites pour l'année 2019-2020 : action démarrée avec du retard → besoin moins élevé

Accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques (MOA COMPA)

En cours : action démarrée avec du retard → besoin moins élevé

Lutte contre le ruissellement et le transfert d'éléments polluants (MOA COMPA)

Etude en cours de finalisation + premiers travaux de plantation programmés en décembre 2019 : action démarrée avec du retard → besoin moins élevé

→ **Réponses à l'enjeu et à l'objectif**

L'avenant au CRBV « Hâvre Grée Donneau » et le SAGE

PAGD	Règlement	CTMA
QM15 : réaliser les travaux prévus sur les cours d'eau et les ouvrages	Article 4 : règles concernant les ouvrages connus et stratégiques pour les migrations piscicoles	Concerné Respecté
QM14 : diagnostic de cours d'eau et atteinte du bon état écologique		Concerné Respecté
QM19 : aider ou se substituer aux maîtres d'ouvrage « individuels »		Concerné Respecté
I6 : « renaturation » des cours d'eau		Concerné Respecté

→ Actions concernées par l'avenant dans la continuité du CRBV, répondant aux enjeux et objectifs du SAGE pour le sous-bassin versant Hâvre Grée Donneau